



34 cours de Verdun 69002 Lyon / Permanence : mardi 10-12h

Boite vocale : 04 78 92 90 60 / Mel : lyonconfluences@ldh-france.org

Twitter : @LDH_LyonConf / Site : <https://site.ldh-france.org/lyonconfluences/>

Septembre 2023

Lettre d'Informations n°10

Dans cette lettre-Infos de septembre, nous tenons à vous présenter les groupes de travail de la LDH Lyon Confluences :

- Libertés publiques,
- Étrangers et citoyens,
- Jeunesses,
- Environnement et droits démocratiques.

Les groupes de travail sont essentiels pour le développement de la section, et pour la LDH en général.

Ils permettent d'articuler étroitement la pensée et l'action, de faire vivre nos valeurs en actes, de défricher de nouveaux domaines d'engagements. C'est donc l'enjeu de toute cette année pour notre section.

Chantier immense auquel les adhérent-es sont ardemment invité-es à participer.

Réunion de section

le jeudi 5 octobre / 18h

34 Cours de Verdun Lyon 002

La Ldh Lyon Confluences appelle à participer à la mobilisation pour le droit à l'avortement le 28 septembre (18h)

Quelle(s) « violence(s) » ?

Si l'on s'abreuve de la lecture des titres à la une des journaux dominants, on ne risque pas de manquer « la hausse spectaculaire des violences en France », « une nouvelle nuit de violences, pillages, saccages », ni « l'insécurité et la délinquance en banlieue ». On peut d'ailleurs aussi, en consultant les statistiques du ministère de l'Intérieur sur le recensement des agressions et autres formes de violence, vérifier que la société française n'est pas apaisée malgré la multitude de lois répressives.

Au-delà de ces évidences, on peut s'interroger sur le flou de l'emploi du mot « violence » qui désigne tout aussi bien la force brutale, excessive, destructrice contre les corps que contre les objets, employée par les « casseurs », la police ou un conjoint éméché, à la fois dans la rue et dans la sphère intime.

Il existe au moins une autre forme de « violence », moins spectaculaire, moins susceptible d'obséder les médias, celle que considère le philosophe américain Henry D. Thoreau dans ses réflexions sur la désobéissance civile (1849) : au cours de la lutte abolitionniste, il envisage que la résistance au collecteur d'impôts réclamés par un gouvernement esclavagiste puisse déraiper jusqu'à recourir à la violence physique. À y réfléchir, demande-t-il, est-ce si grave ? « Supposez même que cela doive s'accompagner de quelque effusion de sang ; quand la conscience est blessée, est-ce qu'elle ne saigne pas à sa façon ? ».

À notre époque, de nombreux exemples viennent à l'esprit pour illustrer cette remarque : lorsque le harcèlement sur le lieu de travail ou la surcharge de tâches infaisables résulte à la longue en un suicide ; quand des chercheurs scientifiques sur le dérèglement climatique se heurtent au bout de nombreuses années au mur sourd de dirigeants politiques asservis à des intérêts privés, indifférents à l'habitabilité future de la Terre, et ne voient finalement d'autre solution que d'entrer « en rébellion » ; ou bien, lorsque des économistes « atterrés » se désespèrent de leur impuissance à faire entendre les méfaits évidents d'un économicisme envahissant, créateur d'inégalités graves et persistantes, qui détruisent la cohésion sociale...

Il s'agit donc de ne pas s'en laisser conter par la propagande conservatrice, de résister à la fascination pour la violence sanglante qui fait les choux gras des chaînes d'information en continu, aux vidéos virales qui frappent l'imagination, ou aux couvertures caricaturales de magazines. Il faut se rendre compte que ces faits (bien réels) sont exploités pour détourner l'attention d'une violence insidieuse, celle des forces économiques et politiques au cœur du système que l'on veut faire accepter comme s'il allait de soi.

Ainsi, la conscience démocratique du citoyen n'est-elle pas blessée lorsqu'elle perçoit la répression implacable des opinions dissidentes de ceux qui se soulèvent pour défendre l'avenir de la planète, le musellement du débat parlementaire par l'usage répété du 49.3, ou bien encore l'étouffement de la démocratie participative à l'occasion de l'illusoire Convention citoyenne pour le climat ? Est-ce qu'elle ne saigne pas à sa façon ?

M. G.

Henry D. Thoreau, *La désobéissance civile*, trad. Nicole Mallet, Le mot et le reste, 2018, p. 36.

NOS CORPS, NOS CHOIX !

Mobilisation pour la Journée mondiale
pour le droit à l'avortement

RDV le 28 septembre

Place de la Comédie, Lyon 1^{er}

18h



Organisé dès le début de la création de la section LDH Lyon Confluences, le groupe Libertés Publiques est apparu comme une nécessité au sein de la section. Nul besoin d'être juriste, avocat ou spécialiste en droit. La défense des Libertés Publiques est la motivation qui unit notre engagement. La défense des Libertés Publiques est la motivation qui unit notre engagement. L'usage abusif des dissolutions administratives pour réduire au silence la contestation, la criminalisation de la contestation politique, l'assimilation de l'écologie au terrorisme sont autant de dérives qui mettent en danger les Libertés Publiques.

C'est d'abord un **débat public** que nous avons organisé en début d'année : *"Quelle police voulons nous ?"* avec Sébastien Roché, sociologue, Evelyne Sire-Marin, magistrate honoraire, Anthony Caillé, représentant national du syndicat CGT police.

À la suite des rapports de Claire Hédon, Défenseuse des Droits, et Dominique Simonnot, Contrôleure Générale des Lieux de Privations de Liberté, **ce sont les CRA (Centre de rétention Administrative)**, notamment à St Exupéry, qui captent notre mobilisation tant les dysfonctionnements relevés y sont nombreux.

La presse met régulièrement en avant les usages disproportionnés et dangereux de la force publique notamment pour réprimer les mouvements sociaux. Ces répressions prennent différentes formes, à la fois physiques, mais aussi administratives et juridiques avec la multiplication des arrestations.

Dans de nombreuses grandes villes ont été créés des **Observatoires des libertés et des pratiques policières**. Il n'en existe pas sur Lyon et ce n'est pas faute d'y avoir réfléchi et de l'avoir envisagé. Mettre en place un observatoire demande l'engagement de forces vives et l'appui de militants, voire des associations, des syndicats...pour réaliser un travail d'analyse de l'action des forces de l'ordre. La réflexion reste engagée.

Chacune et chacun d'entre nous peut apporter une petite part à l'édifice de la défense des Libertés. Pour en parler, prenez contact avec le groupe Libertés Publiques par l'adresse mail de la section.

R. R.

CRA de Lyon : zone sans droits fondamentaux ?

Les Recommandations de la Contrôleure des Lieux de Privation et de Liberté (mai 2023) est un long rapport (14 p.) sur 4 CRA, au ton mesuré, qui rend compte de faits d'autant plus accablants pour un pays qui se prétend respectueux des droits humains que les nombreuses alertes n'ont pas été prises en compte par les autorités. S'agit-il d'une négligence ou d'une politique délibérée concernant des étrangers en situation administrative irrégulière au regard de la législation sur l'entrée et le séjour sur le territoire ?

Le CRA de Lyon, créé en janvier 2022 et censé constituer un modèle pour l'avenir, porte atteinte, par son agencement, à la dignité et à la sécurité de ceux qui y sont enfermés : les bâtiments « anxigènes » n'offrent pas de possibilité de vie acceptable (pas d'ouverture vers l'extérieur, ni d'éclairage naturel, pas d'activité) pendant un temps qui s'est considérablement allongé. Les retenus sont répartis en sept blocs, à l'atmosphère « carcérale » où ils peuvent mener une vie relativement autonome, sous vidéosurveillance, mais sans contact avec le personnel, sauf lors des brefs entretiens dans la « zone d'autonomie commune » où se trouvent les bureaux des partenaires institutionnels, ou lors des repas au réfectoire. La conception architecturale de ce CRA ultra sécurisé visait à « éviter le maximum de contact avec les retenus ». Cela signifie que ces derniers sont plus ou moins livrés à eux-mêmes et que tension et violence règnent fréquemment. Des mesures d'isolement de plusieurs dizaines d'heures sont alors appliquées « dans des pièces d'une saleté repoussante, qui n'avaient manifestement fait l'objet d'aucun entretien depuis plusieurs jours et peut-être davantage. Leurs murs étaient maculés de graffitis, certains tracés au moyen de matières fécales. » Le rapport note que la nourriture est insuffisante, que des médicaments sont administrés sans contrôle médical et sans respect du code de la santé publique. La santé physique et psychique des retenus n'est pas garantie. La conclusion générale est éloquent :

« Les dernières condamnations de la France par la CEDH et les constats exposés dans les présentes recommandations démontrent l'urgence de modifier profondément l'approche actuelle en matière de prise en charge des étrangers en situation irrégulière placés en rétention. Sans une volonté résolue d'assurer le respect des principes qui régissent en droit français le recours à la rétention administrative, sans une élévation des standards concernant les conditions de rétention, et sans une professionnalisation accrue des fonctionnaires en charge de la mise en œuvre de ces mesures, les atteintes sévères à la dignité et aux droits fondamentaux des personnes retenues se poursuivront, et donneront lieu à des condamnations répétées de notre pays par les instances internationales. »

M. G.



Dès les projets de rapprochement des 5 sections ayant ensuite constitué la LDH Lyon Confluences, la question des droits des étrangers s'est imposée, portée notamment par les participants de la **permanence des droits**, dans la perspective d'intégrer d'autres lieux. Il s'agissait aussi de considérer la question dans sa globalité, au-delà d'une défense des cas individuels présentés par ceux des étrangers qui fréquentent notre permanence.

La problématique des migrations et de l'asile est omniprésente dans les débats et engagements de la LDH, et nous avons donc besoin de renforcer notre présence et nos actions face à l'ampleur et la multiplicité des abords possibles, alors que sera bientôt étudiée une nouvelle loi.

Si des étrangers viennent à la permanence d'accès aux droits, c'est souvent en référence aux Droits de l'Homme et presque en l'explicitant : *Suis-je pour vous un homme comme un autre ?* Lorsqu'aux frontières de l'Union Européenne des mères avec leurs enfants se sont noyés, le 14 juin dernier, dans la cale d'un navire soit-disant secouru par des garde-côtes d'un pays de l'UE, mais en fait traité de manière à couler, il est légitime que cette question nous soit posée.

IMMIGRATION ET ASILE : SORTIR DE LA STIGMATISATION EN OPTANT POUR DES SOLUTIONS HUMANISTES ET RÉALISTES

Si ces personnes viennent vers nous, c'est aussi parce qu'elles recherchent, au-delà d'une avancée dans leur parcours, un lieu où des droits leur seraient reconnus. Il est donc légitime que nous recevions et aidions des personnes relevant directement d'un sujet majeur de la déclaration des Droits de l'Homme .

Plus largement, sous différents vocables, *immigrés, demandeurs d'asile, réfugiés*, la question de l'étranger a pris une place considérable dans le débat public dans le monde occidental. Le thème est surreprésenté dans le discours de la droite, souvent évité dans celui de la gauche. Il fait souvent l'objet d'un contre-discours défensif de la part des associations de défense des droits, rarement de propositions positives. À nous de nous emparer de ces questions : pourquoi ce discours de crainte de l'envahissement a-t-il gagné un vaste champ à partir de l'extrême droite ? quelles revendications défendre à partir de nos convictions et comment ?

Rejoignez-nous !

J.- J. H.

Le rejet des étrangers imprègne la société bien au-delà de l'extrême droite : 1/3 des Français sont « excluants », 1/3 sont convaincus en matière d'accueil des étrangers et les autres "tristes" de voir le cadavre d'un jeune enfant de 5 ans, Aylan, mort sur une plage turque mais « fermes » dans leurs réactions au moment des attentats du Bataclan.

On dispose aujourd'hui de leviers, notamment de nouveaux moyens vidéos, qui permettent de voir autrement et plus objectivement des situations critiques.

Saisissons-nous de toutes les marges de manoeuvre disponibles pour alerter l'opinion publique, expliquons autour de nous toutes les difficultés du quotidien avec les services départementaux. Notre rôle dans les associations, c'est aussi celui d'observateurs.

Extraits de la conférence organisée par la LDH St-Fons-Feyzin-Vénissieux, le 3-07-23

Colette Dorin était membre de la section de Caluire et a participé pendant de nombreuses années à la permanence. Elle venait chaque semaine de Neyron et la qualité de l'accueil reconnue à la permanence lui devait beaucoup.

La permanence était définie comme lieu d'accueil et d'orientation. Peu d'entre nous avaient une formation de juriste, et, le nez dans le guidon, nous étudions et suivions les dossiers dans le cadre de la défense des droits et en particulier des droits des étrangers. À l'ancien local de Bellecour, à la Condition des Soies, et ensuite à Perrache, Colette intervenait, si je me rappelle, principalement dans le domaine de l'accueil. Elle était présente aussi lors de nos rencontres avec le représentant de la préfecture pour défendre quelques dossiers d'étrangers.

Plusieurs personnes que nous avons aidées nous remerciaient en nous apportant des cadeaux (généralement à boire ou à manger). C'était très lié à la gentillesse dont faisait preuve Colette à leur égard.

Ayant été la voir chez elle il y a longtemps, j'avais découvert quelqu'un qui avait une grande connaissance de la Chine.

Nous avons retrouvé la gentille carte qu'elle avait envoyé fin juillet 2011 à quelques membres « historiques » de la permanence, montrant son attachement aux personnes et l'envie de se retrouver.

Merci Colette

C. M.

En 2004 au commencement du Collectif Tchétchénie, avec le soutien de la LDH, nous avons rencontré Colette à un pot de bienvenue des nouveaux adhérents. Apprenant que nous nous propositions de distribuer des tracts le mardi suivant place des Terreaux elle se proposa pour participer et depuis lors elle fut présente chaque mardi, descendant de Neyron en voiture pour cette action militante souvent ingrate. Elle se révéla un réel pilier de cette distribution puisque lorsque sa santé ne lui permit plus de participer nous fûmes contraints d'arrêter cette action. De plus elle a accueilli chez elle une famille tchétchène menacée d'un renvoi en Pologne et un couple de chirurgiens russes en demande d'asile ayant fui leur pays de craintes de représailles, ayant dénoncé un trafic d'organes. C'est donc une amie au grand cœur que nous perdons .

J.- J. H.



Groupe Jeunesses

Sensibiliser les jeunes au racisme, aux discriminations, aux diverses formes d'inégalités et d'atteintes aux droits, susciter et promouvoir leur engagement pour la défense des droits fondamentaux, ces axes de réflexion et de travail ont toujours accompagné les 5 sections LDH bien avant leur fusion dans le projet de Lyon Confluences. Ce groupe "Jeunesses" s'inscrit donc naturellement dans la suite de leurs engagements.

L'actualité de ces derniers mois a montré l'urgence d'échanger avec ces citoyens de demain, de les informer de leurs droits, de les engager à s'en emparer, de leur permettre de réfléchir et d'argumenter sur ces droits fondamentaux.

Nous intervenons, à la demande d'équipes pédagogiques ou d'établissements - écoles, collèges ou lycées, MJC, centre d'accueil ou tout lieu qui accueille des jeunes sur les questions de **racisme, discriminations, harcèlement, citoyenneté, droits démocratiques et libertés publiques, laïcité, droits des femmes, droits des étrangers...** Chaque intervention est préparée avec l'équipe pédagogique.

Nos interventions peuvent prendre plusieurs formes :

- des **actions ponctuelles**, lors de stages «citoyenneté» par exemple,
- accompagner le concours des **Écrits de la Fraternité**, ou les **Concours de plaidoieries**,
- ou dans le cadre de l'action **La LDH en résidence** : des militants sont présents dans l'établissement, prêts à échanger avec les jeunes sur leur vision du «vivre ensemble», sur «ce qui fait notre société».



Geneviève Legay, militante d'Attac, participait à une manifestation des Gilets Jaunes en mars 2010 à Nice. Après avoir été projetée au sol par un policier, elle a été gravement blessée, avec hémorragies et fractures. Au départ, la police a nié l'avoir agressée et un faux compte rendu a même été rédigé. Le procureur, en connaissance de cause, a confié l'enquête à la compagne de Rabah Souché, le commissaire ayant donné les ordres...

En juillet 2019 l'enquête a quand même été dépaycée à Lyon, le procès est prévu le 13 octobre.

Ce commissaire a été alors poursuivi pour «complicité de violences policières, charges ni proportionnées ni nécessaires à la situation en cours». C'est la première fois qu'un donneur d'ordre est poursuivi.

Geneviève Legay est défendue par Arié Alimi (LDH)

Retrouvons-nous le 13 octobre

Plus d'informations à venir sur le site de la LDH Lyon Confluences



Visuel : ATTAC

Groupe (en création) Environnement et droits démocratiques

L'actualité nous a ensuite convaincus de l'urgence à travailler cette articulation entre les questions environnementales et les droits démocratiques. Notre section a affirmé son soutien aux Soulèvements de la Terre, en juin dernier, lors de la volonté de dissolution brandie par G. Darmanin.

Notre première action publique sur ce thème :

La LDH Lyon Confluences accueille et participe à l'organisation du Colloque de la Région LDH Rhône-Alpes le 18 novembre à Lyon

Démocratie, Environnement et Répressions

Comment l'État réprime les militants et les idées écologistes

Une violence d'Etat qui ne fait que s'accroître depuis la déclaration de l'État d'urgence (après les attentats du 13-11-2015), avec des atteintes à la liberté de manifester, des violences verbales, des assignations à résidence pour empêcher de se rendre à la Cop 21, 200 manifestants blessés dont 2 graves et plaintes des familles pour «tentative de meurtre» à la manifestation de manifestation de Ste Soline du 25 mars 2023... La liste - incomplète - ne fait que s'alourdir.



Écrivez-nous si vous souhaitez être informé-es sur ces groupes de travail (ou sur un autre sujet) : lyonconfluences@ldh-france.org

Salah Hamouri

PRISONNIER DE JERUSALEM, Un détenu politique en Palestine occupée

Editions Orient XXI et Libertalia, 2023

Pour sa venue à Lyon le 22 juin, lors de son intervention, le public a été frappé par la clarté et la détermination de Salah Hamouri (*cf lettre n°9*). Le livre qui vient de paraître, où il retrace son itinéraire personnel et politique de jeune palestinien, nous en livre les clefs. Première blessure à 15 ans par une balle tirée par un sniper qui lui rentre dans le pied. Premier internement à 16 ans pour avoir distribué les tracts d'un syndicat lycéen.

La suite est une succession de harcèlements et d'internements en particulier sous le régime de la détention administrative qui nie absolument tous les droits du détenu et même ceux de l'être humain. La dernière de ces détentions administratives se conclue par ce que Salah Hamouri nomme sa **déportation** puisqu'il est expulsé de sa terre natale, Jérusalem.

M. M.

C. C.

Il ne s'agit pas encore d'un groupe constitué, mais plutôt d'une volonté collective d'inscrire cette problématique dans nos axes de travail et de réflexion.